

**COMMUNE DE HAUSSONVILLE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 28 AOUT 2023**

Convocation faite le  
22/08/2023  
Délibération affichée le  
31/08/2023

N° Délib :15/2023

**OBJET : LOCATION 2 RUE HAUTE**

L'an deux mil vingt-trois, le 28 août, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

**Étaient présents les conseillers municipaux :** CANILLAS Benjamin - CLERC Myriam - GREGOIRE Hubert – JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kevin - SIMANSKI Yolande - ROUYER Gilbert

**Étaient absents excusés :** GOGUET Audrey – SERGENT Nicolas

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, **Monsieur ROUYER Gilbert**, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

\*\*\*\*\*

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de louer le logement 2 rue Haute à Mme DARRE Sabrina à partir du 1er Septembre 2023.

Le loyer mensuel est fixé à quatre cents euros (400€), ce montant sera révisé à la date anniversaire du bail.

Une caution d'un mois de loyer est demandée à l'entrée dans l'appartement.

Le locataire effectue des travaux dans le logement, le Conseil Municipal décide de laisser gratuitement deux mois de loyer. Le locataire commencera à payer à compter du 1 novembre 2023.

Le Maire :  
Christian BOUCAUD

